



OZOIR-LA-FERRIÈRE

AFFICHÉ
LE 22/12/2025.

2025/.....
Parafe

DELIBERATION N°648

OBJET : ENGAGEMENT FINANCIER PREALABLE AU VOTE DU BDUGET PRIMITIF 2026 – AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Entendu l'exposé de Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Adjoint au maire ;

Vu l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les dépenses d'investissement du budget primitif et des décision modificatives 2025 ;

Considérant la possibilité d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;

Vu l'avis de la commission finances, budget ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

AUTORISE Madame le maire, avant l'adoption du budget primitif 2026 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement détaillées dans le tableau ci-après.

INSCRIT au budget primitif 2026, lors de son adoption, les montants indiqués dans l'état annexé.

DELIBERATION ADOPTEE PAR :

- 26 Voix Pour : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Irène CAVIGLIOLI, Madame Sonia LOPES, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Lucie CZIFFRA, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Madame Marjorie HIDIER, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Monsieur Ziain TADJINE.
- 7 Abstentions : Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAÏ, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Madame Aline PALOMARES.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 17 décembre 2025

La secrétaire de séance,
Madame Josyane MÉLÉARD.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 17 décembre 2025

Le Maire,
Christine FLECK.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20251217-DELIB_648_2



OZOIR-LA-FERRIÈRE

DIRECTION GÉNÉRAL DES SERVICES

AFFICHÉ
LE 22/12/2025

2025/.....

Parafe

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2025

Conseillers en exercice :	35
Présents :	27
Absents :	2
Pouvoirs :	6
Votants :	33

Convoqués le : 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

PRESENTS : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHA PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Irène CAVIGLIOLI, Madame Sonia LOPES, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAI, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Madame Marjorie HIDIER, Monsieur Jean-Claude DEBACKER.

ABSENTS : Monsieur Karim ALLEK, Monsieur Régis VIEIRA.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Paulo SALGADO LOPES
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Madame Françoise MILLET
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Madame Lucie CZIFFRA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER
Monsieur Ziain TADJINE	à	Monsieur Cyril GHOZLAND

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20251217-DELIB_637_2